

Réseau québécois de l'action communautaire autonome

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La Journée nationale de visibilité de l'action communautaire autonome

Montréal, 29 octobre 2007 – Différentes manifestations ont marqué cette année encore le 23 octobre, *Journée nationale de visibilité de l'action communautaire autonome* : portes ouvertes des locaux d'organismes, points de presse, campagnes de levées de fonds, lettres aux journaux, participation à des émissions d'affaires publiques, etc.

À l'échelle du Québec, chaque député élu à l'Assemblée nationale a reçu un exemplaire de l'ouvrage *Le Comité aviseur de l'action communautaire autonome : Dix ans de luttes pour la reconnaissance*, lancé publiquement le 23 octobre 2006.

C'est cette même Assemblée nationale qui a adopté le 23 octobre une motion présentée sans préavis par le député de Viau, Emmanuel Dubourg : «Que l'Assemblée nationale souligne, en cette Journée nationale de visibilité de l'action communautaire autonome, le rôle dynamique et fondamental des femmes et des hommes qui oeuvrent au sein du mouvement communautaire pour accroître le mieux-être et les conditions de vie de nos concitoyennes et de nos concitoyens.»

Au-delà de 4 000 groupes oeuvrent au Québec en action communautaire autonome, dans toutes les régions et dans tous les secteurs : jeunes, loisir, femmes, personnes handicapées, logement, consommation, environnement, etc. Leur démarche vise à faire advenir une société plus juste, plus démocratique, plus humaine.

- 30 -

Source :

Daniel Lamoureux, coordonnateur, Réseau québécois de l'action communautaire autonome : 514-845-6386